

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil VINGT TROIS

Le 20 avril à 19h00

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 13 avril 2023

Présents : M GROSDENIS Henri, M MATRAY Jean-Luc, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, Mme BOURNEZ Christine, M DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, M LOMBARD Jean Marc, M GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, M VIODRIN Jérôme, M DESBENOIT Bernard, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M DESCAYE Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 38

Excusés : M CHIGNIER Bernard, Mme MONTANES Véronique, M MEUNIER Gérard, M BERTHELIER Bruno, M VALENTIN Alain, Mme LEBEAU Colette, M LE PAGE Clément remplacé par M DESBENOIT Bernard, Mme TROUILLET Nelly, M CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : M CHIGNIER Bernard à M BUTAUD Jean Charles, M MEUNIER Gérard à M FAYOLLE Jean, M BERTHELIER Bruno à M HERTZOG Etienne, Mme TROUILLET Nelly à M JARSAILLON Philippe, M CHENAUD Fabrice à M DESCAYE Guillaume, Mme CALLSEN Marie-Christine à AUBRET Alain, Mme DANIERE Emmanuelle à M MOULIN Bernard.

Election d'un secrétaire de séance : M Jean FAYOLLE (Briennon)

N°2023/N°077

OBJET : OUVERTURE D'UN CONTRAT DE PROJET POUR LA COORDINATION CULTURELLE

M. Pascal DUBUIS, Vice-Président en charge des Ressources Humaines, expose au Conseil Communautaire le travail déjà amorcé en matière de programmation culturelle. Considérant ce point, il s'avère nécessaire de recruter en contrat de projet un/une chargé(e) de missions pour la coordination culturelle, sur 18 mois à temps non complet (28h hebdomadaires), sur la base de l'échelon 1 de rédacteur avec les missions suivantes : préparer une convention art et culture avec la DRAC Auvergne Rhône-Alpes, suivre sa mise en œuvre et définir les modalités de son évaluation, de coordonner les acteurs culturels du territoire pour renforcer leur synergie et créer une programmation culturelle planifiée, gérer les dossiers de demandes de subventions dans le cadre des manifestations d'intérêt communautaire.

Le comité social territorial réuni le 16 février et le 4 avril a rendu un avis favorable.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Valide le recrutement d'un agent sur un contrat de projet de 18 mois sur un TNC de 28h hebdomadaires à compter du 1er juillet 2023 ;
- Dit que M. le Président est habilité à conduire toutes les démarches en vue du recrutement.
- Dit que la dépense est prévue en section de fonctionnement du budget principal.

La Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Briennon
M Jean FAYOLLE

Pour le Président empêché,
Le Vice-Président de la Communauté
De Communes
M Pascal DUBUIS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20230420-N2023-077-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/04/2023